Associations
Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 18/05/2023

Fiches pratiques de service-public.fr
Services en ligne
Création d’une association (e-création),
Modification d’une association (e-modification),
Consulter les annonces des associations et fondations,
Dissolution d’une association (e-dissolution)

Questions – Réponses

- Peut-on choisir librement le nom d’une association ?
- Comment savoir si un nom d’association est déjà utilisé ?
- Comment se renseigner sur une association ?
- Un bénévole ou un salarié peut-il utiliser son véhicule personnel pour les besoins d’une association ?

Toutes les questions réponses
Comment faire si…
Je crée une association
L’association organise un événement : fête, manifestation, vide-grenier

Fiches pratiques de service-public.fr
Services en ligne
Création d’une association (e-création),
Modification d’une association (e-modification),
Consulter les annonces des associations et fondations,
Dissolution d’une association (e-dissolution)

Questions – Réponses

- Peut-on choisir librement le nom d’une association ?
- Comment savoir si un nom d’association est déjà utilisé ?
- Comment se renseigner sur une association ?
- Un bénévole ou un salarié peut-il utiliser son véhicule personnel pour les besoins d’une association ?

Toutes les questions réponses
Comment faire si…
Je crée une association
L’association organise un événement : fête, manifestation, vide-grenier

Informations du site

Ville de Cognac

Horaires : Lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures 30
et de 13 heures 30 à 17 heures 30 (17 heures le vendredi).

Fermeture à 17 heures les veilles de jours fériés.
La mairie est fermée les jours fériés.

Adresse : 68 Boulevard Denfert-Rochereau – CS 20217 – 16111 Cognac Cedex

Tél. : 05 45 36 55 36